

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL  
du 20 février 2025

**Nombre de conseillers en exercice : 17    Présents : 12    Représentés : 2    Votants : 14**

**Sont présents** : BENITO Patricia, DONEYS Jean-Luc, CHEVALIER Cécile, POUGET Alain, TEISSEDRE Janine, GALÉRY Jacques, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MARCENAC Cécile, MURAT Frédéric, RAYNAL Géraud.

**Sont absents** : PORTERO Séverine, LEGOUT Cécile représentée par Frédéric MURAT, PENA-AUBERT Christelle, VABRE Fabien, BOUTONNET Sabine représentée par Jean-Luc DONEYS

L'an deux-mille vingt-cinq, le 20 février à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul-des-Landes, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

**Secrétaire de séance** : Cécile CHEVALIER

**Date convocation et affichage** : 14 février 2025

**Délibération N° DEL 2025 013 – Demande de subvention d'investissement auprès de la CAF**

**Vu** le conseil et l'accompagnement financier de la CAF auprès des collectivités afin de développer et pérenniser les services en direction des familles,

**Vu** l'appel à projet de la CAF permettant le financement de l'acquisition de matériel,

**Considérant** la livraison du Pôle Enfance Jeunesse au cours de l'été 2025, comprenant des locaux spécifiquement dédiés à l'ALSH et à l'ouverture d'une micro-crèche de 12 places,

**Considérant** la nécessité d'équiper les 2 structures :

Pour la micro-crèche de matériels de liaisons chaudes et froides, d'appareils ménagers pour la cuisine, de mobiliers et de jeux, d'équipements techniques, d'un lave-linge, d'un sèche-linge, d'appareils de nettoyages des sols vapeur

Pour le Pôle Jeunesse d'équipements pour la salle de sieste, de mobiliers, d'équipements informatiques et téléphoniques

Ces acquisitions sont estimées à 54 310.45 € H.T. et peuvent bénéficier d'une subvention d'investissement auprès de la CAF.

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- D'approuver les acquisitions ainsi fixées,
- De solliciter une subvention d'investissement 2025 auprès de la CAF,
- D'adopter le plan de financement prévisionnel indiqué ci-dessous,
- D'autoriser le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'obtention de cette subvention,

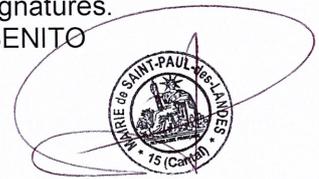
Dépenses :		Recettes	
Cuisine	7 760.65 €	<b>Subvention Caf (montant tronqué à l'€ inférieur)</b>	<b>43 448.00 €</b>
Mobiliers divers	39 529.65 €	Subvention Msa	
Matériels électroménager	5 295.65 €	Subvention Cons Dep	
Matériels informatique	1 724.50 €	Subvention com com	
		Subvention commune	10 862.45 €
<b>Total*</b>	<b>54 310.45 €</b>	<b>Total*</b>	<b>54 310.45 €</b>

Après délibération, la proposition est approuvée par 14 voix pour.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire, Patricia BENITO



La secrétaire de séance, Cécile CHEVALIER